

Chers Adhérents et Amis de l'Association,

Le calendrier des travaux sur **la piste n° 3 (08-26)** d'Orly a été diffusé lors d'une récente réunion de la Commission Consultative de l'Environnement à laquelle nous participions.

Ces travaux, concentrés sur l'année 2019 uniquement, devraient s'échelonner sur **18 semaines**

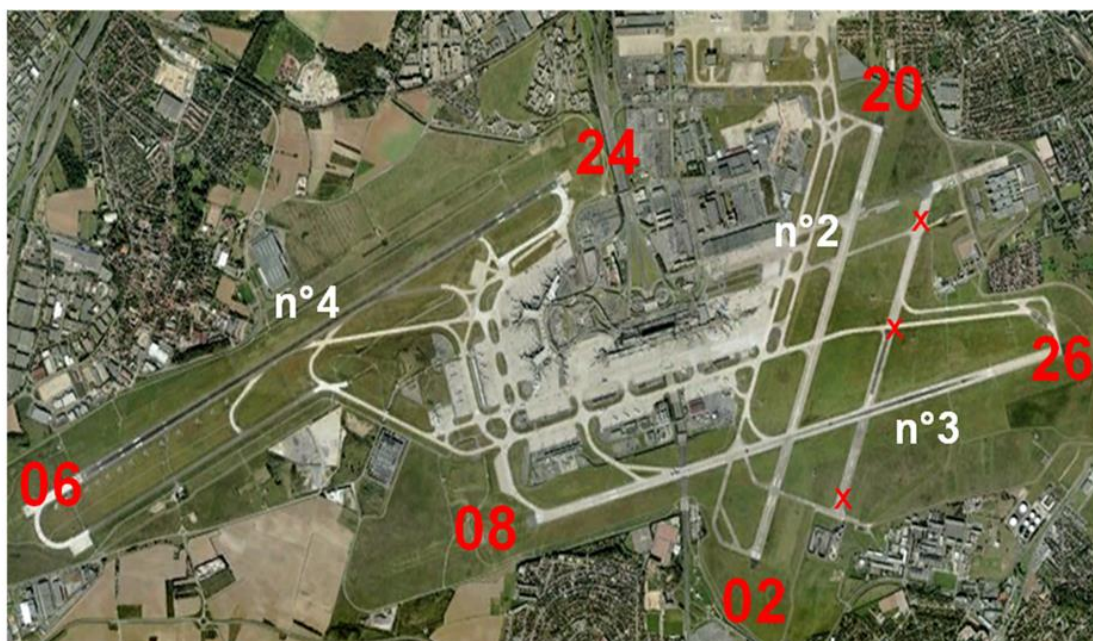
- Début des travaux : **28 juillet 2019**.
- Fin des travaux : **18 novembre 2019**, soit **16 semaines**.
- Contrôle des installations : du 18 novembre au 2 décembre 2019, soit **2 semaines**.

Ces travaux vont débiter le 28 juillet par la réfection de la piste au niveau du croisement de la piste n° 3 (08-26) et de la piste n° 2 de secours (02-20). Durée des travaux : 5 semaines, soit jusqu'au 2 septembre.

**Pendant cette période de 5 semaines, les pistes n° 2 et n° 3 ne pourront pas être utilisées.**

Les atterrissages et les décollages seront concentrés sur **la piste n° 4 (06-24)**.

Dénomination des pistes :



Ces travaux seraient d'une plus grande ampleur que ceux réalisés sur la piste n° 4 (appelée aussi 06-24) rénovée en 2016 (du 18 juillet au 29 août) et en 2017 (du 25 juillet au 25 août). D'une longueur de 3 650 m sur 45 m, cette piste n° 4 avait subi une rénovation superficielle : rabotage et application d'une couche de roulement d'environ 7 cm et un terrassement de la bande d'environ 20 cm.

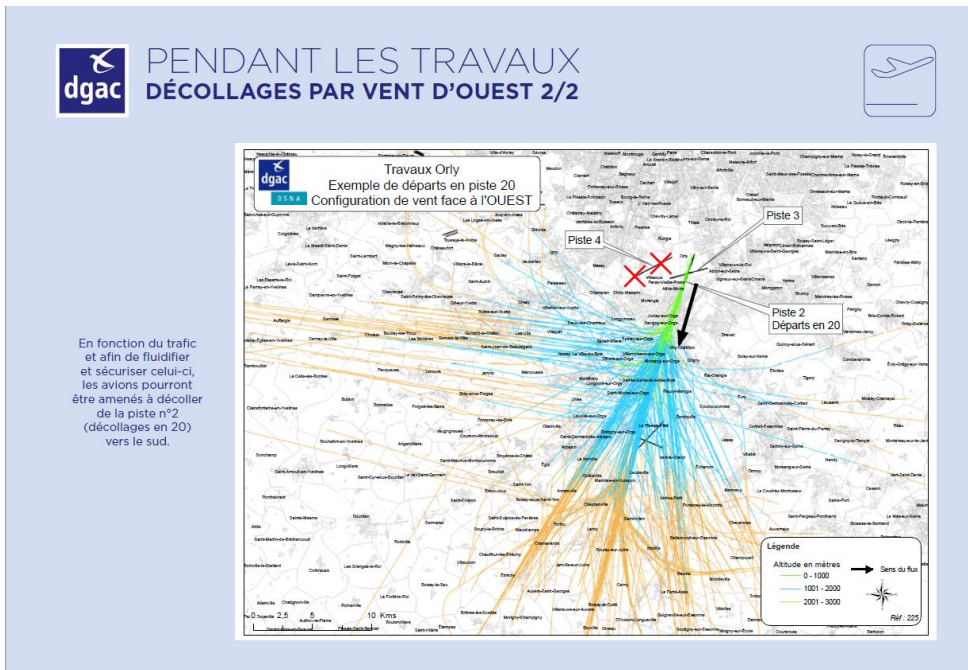
Les travaux sur cette piste n° 3 (08-26) d'une longueur de 3 320 m sur 45 m de large comprendraient la démolition complète de toute la chaussée béton d'environ 1 m d'épaisseur, la reconstruction d'une nouvelle structure de chaussée sur 70 cm, un terrassement de la bande sur 45 cm environ et un désamiantage des réseaux.

Bien entendu, les systèmes de navigation au sol, les feux de balisage, etc... les mises aux normes seront réalisés de la même manière qu'ils l'ont été sur la piste n° 4.

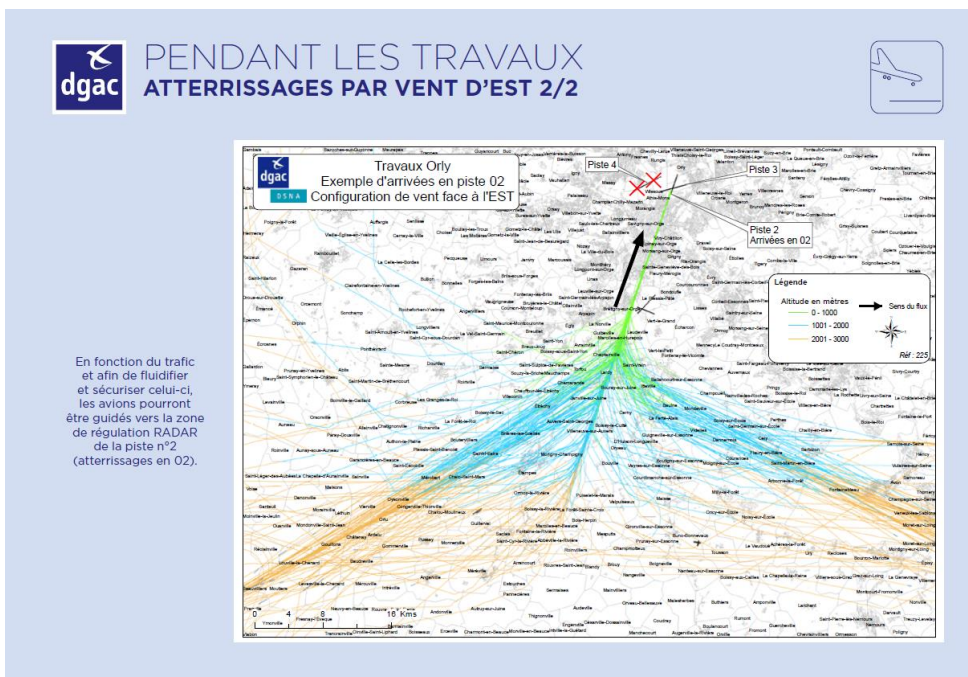
Actuellement, la piste est formée de dalles en béton de 7,5 m sur 7,5 m qui sont très instables (3 fois depuis le début de cette année la piste a été fermée en raison de morceaux de béton qui se détachent !) et le câblage du balisage transite entre les joints des dalles, d'où des risques de rupture.

Une contrainte supplémentaire : le pont franchissant la Nationale 7. En travaux de nuit depuis le début de cette année (fin prévue en septembre 2019) il est impératif de le renforcer.

Toutefois, à partir du 2 septembre et jusqu'au 18 novembre, la piste n° 2 (02-20) pourra être utilisée quand nécessaire pour **des décollages** face à l'Ouest, suivant l'image ci-dessous :



Les atterrissages sur la piste n° 2 (02-20), par vent d'Est, s'ils ne seront pas opérés en mode nominal d'exploitation, ressembleront néanmoins à l'image ci-dessous :



Nous attendons quelques précisions sur l'utilisation de cette piste n° 2 (02-20) laquelle apportera de fortes perturbations sur notre ville que ce soit à l'atterrissage comme au décollage.

Aidez-nous pour obtenir de nos élus une réunion publique avec les Directions de l'Aviation Civile et de l'Aéroport d'Orly afin que tous les habitants soient informés des futures nuisances que nous allons subir pendant 16 semaines.

Le Conseil d'Administration.

05 décembre 2018

